

Le Sommet francophone

Le deuxième Sommet des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français aura lieu au Canada les 2, 3 et 4 septembre 1987. L'événement aura lieu dans la ville de Québec, bastion de la vie française en Amérique.

Un Comité d'organisation a été créé pour coordonner les préparatifs et le déroulement du Sommet. Ce Comité est présidé par le Canada. Le Québec et le Nouveau-Brunswick en font aussi partie.

Un des plus grands atouts que possèdent les pays membres de la communauté francophone internationale est leur esprit de coopération. Dans le but d'assurer que les préoccupations et les espoirs de chacun seront pris en compte au Sommet de Québec, un Comité international de représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement (sherpas) a été mis sur pied. L'Ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, agit comme président de ce Comité à titre de représentant personnel du Premier ministre Mulroney. Il incombe à ce groupe d'identifier les thèmes et les sujets à soumettre à l'attention des chefs d'État et de gouvernement lors de la rencontre de Québec.

Le Sommet du Commonwealth

La prochaine réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth se tiendra à Vancouver en octobre 1987, et la reine, en sa qualité de chef du Commonwealth, procédera à l'ouverture officielle de cette importante rencontre.

Le Commonwealth regroupe 49 pays indépendants représentant le quart des nations et de la population du globe. Par tradition, ces rencontres au sommet ont lieu tous les deux ans.

Elles se distinguent d'abord et avant tout par leur caractère informel. Diverses conventions et procédures particulières ont d'ailleurs été adoptées pour consacrer cette absence de formalisme. Ces réunions constituent par conséquent d'excellentes occasions pour les dirigeants de ce groupe de pays de discuter franchement de certaines questions. Les délibérations se déroulent à huis clos et en l'absence de rapporteurs. À mi-chemin, les participants se retirent momentanément la table de conférence, ce qui leur permet d'échanger franchement et posément divers points de vue hors du cadre rigide et artificiel qui entoure souvent les débats publics dans d'autres instances internationales.